



Monsieur

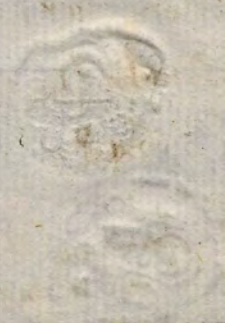
Je loue Dieu de l'assurance qu'on me donne de votre convalescence  
que je le prie de confirmer. L'Espérance que nous avions de vous  
voir icy estant fort retardée, les prières de M<sup>rs</sup>. nos Professeurs m'ob-  
ligent de vous interpellier sur ce que le commis de Mont. Vorheer  
leur a déclaré qu'il ne les payeroit plus, jusques à ce que par l'au-  
torité de son Altesse les Receveurs soient obligés d'envoyer icy entre  
les mains du dit Vorheer chacun sa portion du supplément ordonné pour ce  
payement, car ils veulent que le dit Vorheer l'orange recueillir,  
ce qu'il ne veut faire ayant assez d'autres affaires. Un mot de com-  
mandement au nom de son Altesse fait à ces Messieurs, appaisera tout  
cela. Il n'est question que de quant à moy. Notre escrivain a encore  
fait le fol ayant outragé de fait & de paroles en public un escolier.  
Le Conseil Academique le d'orsart appelle l'a censuré, & fait faire  
satisfaction, & il a esté 24 heures en prison. C'est un homme qui fait  
et a ce qu'on dit sçait peu de chose en l'art d'escrire, & qui est fort  
insolent. Vos presences seroient icy nécessaires pour quelques jours, afin  
de voir ce à quoy il faut remédier. Je vous supplie me répondre sur  
le fait des jages afin que je puisse faire voir, que je vous en ai  
escriit. Je h'ens Mons. de Henriet empesche' ailleurs, mais vous  
pourriez luy en communiquer. Vos Escoliers, & notamment l'aîné' emploient  
leur temps avec profit, & font honneur à l'Escole. Je vous baise très-  
humblement les mains, & vous prie me croire

Monsieur,  
De Bordeaux le 14 Juillet  
Hug. 37. 1643

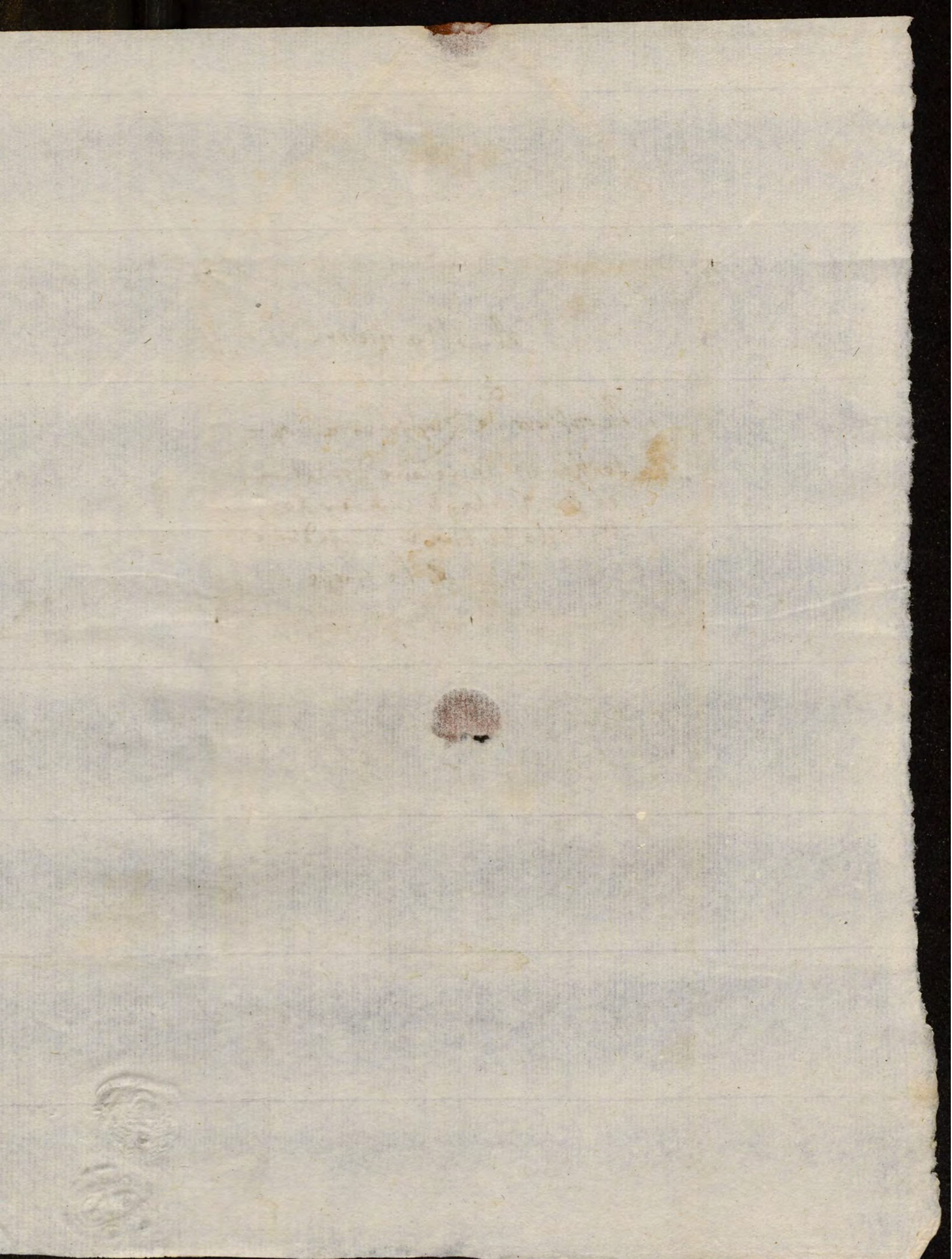
Or de très-humble & très-  
affec' serviteur, André Rivet

Mons. Corart est en peine si vous avez  
reçu les 2 Tomes de lettres de Balzac qu'il vous a envoyés il y a long temps.











A Monsieur,

Monsieur de Zuylicherim Con-  
seiller & Secretaire d'Etat  
de son Altesse & Curateur des  
L'Eschole Illustre & Colledge d'Orange.  
A la Haye.

